





















Communiqué de presse 8 avril 2025

## Municipales 2026:

### Quelles sont les intentions des maires sortants?

À moins d'un an des élections municipales, une vaste enquête conduite par le Cevipof\* en partenariat avec les associations d'élus du bloc local, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et les délégations aux collectivités de l'Assemblée nationale et du Sénat, auprès de plus de 5 000 maires, dresse l'état des lieux de leurs intentions en vue du prochain scrutin. En voici les principaux enseignements.

#### Un taux de réengagement conforme aux mandats précédents

Les résultats de l'enquête montrent que **42 % des maires** souhaitent se représenter en mars 2026 – un niveau conforme par rapport à octobre 2019 (48 %) –, tandis que **28** % d'entre eux ne souhaitent pas se représenter (même pourcentage qu'en 2019), et **30** % n'ont pas encore pris leur décision (contre 23 % en 2019).

#### Des différences nettes selon les profils

- La taille de la commune joue un rôle déterminant : 70 % des maires de communes de plus de 9 000 habitants veulent continuer, contre 37 % des élus dans des communes de moins de 500 habitants.
- L'ancienneté dans le mandat et l'âge ont une importance : le souhait de ne pas se représenter augmente avec le nombre de mandats effectués. Après leur premier mandat, ils sont encore 46 % à vouloir poursuivre, 38 % après un deuxième mandat, et 36 % après trois mandats.
- Le statut professionnel est également décisif : seuls 33 % des maires retraités souhaitent se représenter, contre 53 % des maires en activité.
- La perception personnelle de leur situation influence également la volonté des maires sortants : les maires se définissant comme « heureux » sont trois fois plus nombreux à vouloir se représenter que ceux se déclarant « malheureux ».

#### Les raisons du renoncement et de l'indécision

- Sur le plan institutionnel, le manque de ressources financières (17 %) et l'exigence trop forte des citoyens (15 %) arrivent en tête des motifs évoqués par les maires ne souhaitant pas se représenter ou indécis.
- Sur le terrain des causes personnelles, le sens du devoir accompli (20 %) et le sentiment d'insécurité personnelle et de surexposition face aux comportements des citoyens (19 %) sont les deux premiers motifs invoqués par les maires.

#### L'envie de servir et d'être utile demeure

Les résultats de l'enquête témoignent **de la continuité d'un engagement civique** pour la plupart des maires interrogés. Ils perpétuent la volonté d'être au service de la communauté et de se rendre utiles.

# Retrouvez la note d'analyse de Martial Foucault et Éric Kerrouche <u>Télécharger l'ensemble des résultats</u>

<sup>\*</sup> En partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, l'Association des Maires de France, l'Association des maires ruraux de France, Villes de France, l'Association des petites villes de France, Intercommunalités de France, France Urbaine, les délégations collectivités territoriales et décentralisation du Sénat et de l'Assemblée nationale.